



1575, rue Turmel
L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5
418 872-9811

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, greffière de la Ville de L'Ancienne-Lorette, de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire qui a eu lieu le 25 novembre 2025, le conseil municipal a adopté le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2026.

Mardi 27 janvier	Mardi 14 juillet
Mardi 24 février	Mardi 25 août
Mardi 31 mars	Mardi 29 septembre
Mardi 28 avril	Mardi 27 octobre
Mardi 26 mai	Mardi 24 novembre
Mardi 30 juin	Mardi 15 décembre

Les séances auront lieu à 19h30 à l'hôtel de ville situé au 1575, rue Turmel à L'Ancienne-Lorette et seront diffusées en temps réel sur le site internet de la Ville via la plateforme YouTube.

Fait à L'Ancienne-Lorette, ce 28 novembre 2025

Me Marie-Hélène Leblanc-Bourque
Greffière de la Ville